



Conseils de territoire n°11 - déclinaison opérationnelle de la feuille de route 2023-2028

GRAVES
10 janvier 2023



Structures présentes à l'atelier

Accorderie de Canéjan et des Graves

ADAV 33

Association Domicile santé

Association Rénovation

CAF 33

CDC Montesquieu

CPCV Sud Ouest

CRIJ Nouvelle Aquitaine

D2C Gironde Graves

Département de la Gironde

Mission locale des Graves

Région Nouvelle Aquitaine

Unis Cité

Contact : Maïté DRION
05 56 99 55 79 / m.drion@gironde.fr



Atelier 1 :

Axe 1 « Agir pour la cohésion sociale et l'épanouissement de chacun en améliorant l'accès aux droits fondamentaux »

Pistes de travail évoquées pour répondre aux priorités

Priorité « Renforcer le lien social par le développement d'actions transversales avec un fort ancrage territorial. »

- Soutenir et valoriser les projets mis en œuvre par les tiers lieux.
- Favoriser les sorties des jeunes en dehors de leur territoire pour des activités culturelles ou citoyennes.
- Faire des collèges des lieux de vie par la mise à disposition de leurs équipements au bénéfice des habitants (par ex. les cantines).
- Organiser et animer des temps conviviaux afin de favoriser la rencontre des différents acteurs du territoire.
- Développer des réseau d'échanges de services (cf. Accorderie).
- Créer des postes de médiateurs dans différentes structures afin de renforcer le lien social et l'accès à l'information.

Priorité « Concourir à la satisfaction des besoins primaires et à la sécurité des enfants en termes d'hébergement pour toutes les familles. »

- Créer des logements de transition, éventuellement partagés, pour accompagner les personnes dans leur parcours de vie.
- Mettre à disposition, de manière concertée avec tous les acteurs, des logements adaptés aux besoins des populations.
- Faciliter et accélérer les démarches administratives des familles à la recherche d'un logement.

Priorité « Donner à tous les jeunes la possibilité de saisir les opportunités du territoire pour être autonomes, émancipés et insérés. »

- Améliorer l'accompagnement des jeunes dans leurs démarches d'autonomie autour de l'insertion, de l'accès aux droits, etc.
- Organiser un évènement attractif type festival jeunesse, pour favoriser les échanges et l'accès aux droits.
- Créer des résidences d'accueil pour les jeunes sortant de l'ASE.
- Développer des chantiers de formation et d'insertion.
- Développer la Boussole des jeunes, plateforme numérique du CRIJ autour de l'offre de services dédiés sur le territoire.
- Mobiliser davantage le dispositif départemental CAP33 (accès au sport et à la culture) pour communiquer sur différentes infos en direction des jeunes.

Priorité « Améliorer la lisibilité, la coordination des actions pour répondre aux besoins liés au vieillissement de la population. »

- Mutualiser les moyens des différentes structures intervenant auprès des personnes âgées (par ex. un pool de personnels).
- Professionnaliser les services d'aide à domicile.
- Mettre en place des solutions de mobilité pour les seniors type Mobibus.
- Développer les actions intergénérationnelles, en lien avec le dispositif Mona Lisa.